



Conseil d'administration

358^e session, Genève, 9-19 novembre 2026

Section institutionnelle

INS

Date: 22 octobre 2026

Original: anglais

Vingt-troisième question à l'ordre du jour

Rapports du Directeur général sur les questions institutionnelles

Deuxième rapport: Documents soumis pour information

1. Conformément au paragraphe 44 de la Note introductive du Recueil de règles applicables au Conseil d'administration du Bureau international du Travail, les documents soumis pour information sont publiés sur le site Web du Conseil d'administration et ne sont pas destinés à faire l'objet d'une discussion, à moins que le Groupe de sélection tripartite n'en décide autrement à la demande d'un membre du Conseil d'administration ¹. Certains documents soumis pour information portent sur des questions pour lesquelles le Conseil d'administration a délégué des pouvoirs à son bureau ².
2. Comme expliqué au paragraphe 33 de la Note introductive, la liste de tous les documents soumis pour information figure dans l'ordre du jour de la session. Sur le site Web du Conseil d'administration, ces documents sont publiés dans la partie droite de la page Web des sections correspondantes.

¹ OIT, *Recueil de règles applicables au Conseil d'administration du Bureau international du Travail* (Genève, 2026).

² OIT, *Recueil de règles*, Règlement du Conseil d'administration, art. 2.3, et GB.356/LILS/1/Décision.

► Projet de décision

3. Le Conseil d'administration prend note des informations contenues dans les documents suivants:
- Colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés (GB.358/INS/INF/1);
 - Rapport sur l'état d'avancement des réclamations au titre de l'article 24 de la Constitution de l'OIT (GB.358/INS/INF/2);
 - Suivi de la Résolution concernant la troisième discussion récurrente sur les principes et droits fondamentaux au travail (GB.358/INS/INF/3);
 - Point sur la ratification de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'OIT, 1986 (GB.358/INS/INF/4);
 - Organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales à inviter en qualité d'observateur aux réunions officielles de l'OIT (GB.358/INS/INF/5);
 - Programme et budget pour 2026-27: Compte du budget ordinaire et Fonds de roulement (GB.358/PFA/INF/1);
 - Point sur l'état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège (GB.358/PFA/INF/2);
 - Point sur les locaux du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique et du Bureau de pays pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo à Abidjan et les locaux du Bureau de pays de l'OIT pour le Pakistan à Islamabad (GB.358/PFA/INF/3);
 - Vue d'ensemble des locaux de l'OIT (GB.358/PFA/INF/4);
 - Nominations de fonctionnaires de haut niveau par le Directeur général (GB.358/PFA/INF/5).